

Double faute

Date : 4 mai 2019

Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, vient de répondre ce 3 mai à un courrier d'un administré en date du 27 avril que je n'aurais certainement pas rédigé dans les mêmes termes.

En effet, si je conteste l'opportunité du versement d'une subvention de la collectivité pour la restauration de Notre-Dame de Paris, je ne vais pas quant à moi jusqu'à prétendre qu'il s'agit à proprement parler d'un "*détournement de fond pur et simple*" ... même si je comprends bien le sens de la provocation.

Au moins cette polémique aura-t-elle permis de constater que l'actuel Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ne sait pas écrire correctement l'adjectif déduit du pseudo gentilé décrété par son prédécesseur Jean-Louis Tourenne.

Ou alors qu'il s'en moque ?...

Bien au-delà de sa vocation cultuelle, la cathédrale Notre Dame de Paris appartient au patrimoine architectural et historique de notre pays, comme en témoignent l'émotion et les solidarités qui se sont exprimées dans le monde entier à la suite de cet incendie.

Il me semblait donc indispensable et légitime que le Département d'Ille et Vilaine apporte une contribution, modeste mais symbolique, à la reconstruction de cet édifice, qui appartient à notre patrimoine commun.

Pour ma part, je considère que « l'ADN » de la Bretagne, c'est la pondération, la tolérance, l'ouverture sur le monde, à l'opposé de toute forme de repli identitaire sur elle-même.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations brétiliennes, bretonnes, françaises, européennes,....

courrier en date du 3 mai 2019



Jean-Luc CHENUT